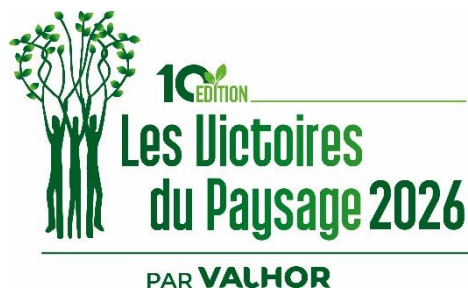


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 JUIN 2026



Provence-Alpes-Côte d'Azur : 13 projets en finale des Victoires du Paysage !

Le jury des Victoires du Paysage a distingué 13 projets en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur les 88 finalistes de la compétition nationale, pour la qualité de leur conception et leur contribution à la valorisation des paysages.



Ces 13 réalisations régionales figurent désormais parmi les plus belles initiatives paysagères encore en lice pour cette 10^e édition des Victoires du Paysage. Prochaine étape : les visites du jury national sur site, qui se dérouleront entre fin juin et septembre 2026, avant la désignation des lauréats.

Forte de 32 réalisations déjà récompensées à l'échelle nationale lors des précédentes éditions, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur confirme son dynamisme et l'excellence de ses savoir-faire dans le domaine du paysage.

Organisées par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage mettent en lumière depuis près de vingt ans des réalisations exemplaires qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la transition écologique et à l'attractivité des territoires. Ce concours national récompense les maîtres d'ouvrage et les professionnels du paysage - paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes - engagés dans des projets innovants, durables et au service des territoires.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

QUI SE CONFIRME

Avec 13 projets qualifiés à l'issue du jury national réuni le 3 juin dernier pour examiner 182 candidatures au niveau national, la région se distingue une nouvelle fois dans cette 10^e édition des Victoires du Paysage et renforce sa visibilité à l'occasion de cette édition anniversaire. Grâce aux [32 lauréats régionaux](#) depuis la création des Victoires du Paysage, et aux 13 candidats encore en lice pour cette nouvelle édition, la région affirme déjà la qualité de ses réalisations. **Une dynamique à amplifier pour révéler pleinement le potentiel et la diversité de ses savoir-faire.**

« Ces projets illustrent la diversité des interventions paysagères en Provence-Alpes-Côte d'Azur : de la requalification de parcs, de jardins et d'espaces publics urbains à la transformation de cours d'école et d'équipements collectifs, en passant par la valorisation des littoraux, des espaces naturels et des infrastructures de mobilité, jusqu'à l'aménagement de quartiers en renouvellement. Ils montrent que le paysage constitue un levier majeur de transformation des territoires méditerranéens, au service de la transition écologique, de la qualité des usages quotidiens, de la préservation des milieux naturels et du renforcement des centralités urbaines et littorales », souligne Michel Audouy, Président des Victoires du Paysage et secrétaire général de VALHOR.

ZOOM SUR LES 13 PROJETS

REGIONAUX FINALISTES

- **CATEGORIE « ESPACES PUBLICS URBAINS » – Cœur de ville Marena-Lacan** (Antibes, Alpes-Maritimes)
À Antibes, le projet Marena-Lacan transforme un secteur central en recomposant les espaces publics et urbains. Le projet renforce l'attractivité du cœur de ville et améliore les continuités d'usages.
Maître d'ouvrage : Ville d'Antibes / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence STOA / Entreprise du paysage : Avril Paysages / Pépiniéristes : Atrium La Pépinière.
- **CATEGORIE « ESPACES PUBLICS URBAINS » – Cœur de village de Sérignan-du-Comtat** (Sérignan-du-Comtat, Vaucluse)
À Sérignan-du-Comtat, l'aménagement du cœur de village requalifie les espaces publics du centre ancien. Le projet améliore la convivialité et la lisibilité des usages au service de la vie locale.
Maître d'ouvrage : Commune de Sérignan-du-Comtat / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence PAYSAGES / Entreprise du paysage : SRV Bas-Montel (Groupe BRAJA) / Pépiniéristes : Pépinières Pilaud, Eric Moulin, Pépinières Rouy, Pépinières de Brulas
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc du Grand Jardin** (Le Lavandou, Var)
Au Lavandou, le Parc du Grand Jardin constitue un espace paysager structurant en cœur de ville. Le projet valorise la présence du végétal méditerranéen et offre un lieu de détente et de promenade accessible à tous.
Maître d'ouvrage : Ville du Lavandou / Paysagistes concepteurs Mandataires : Atelier du trèfle, Agence associée : Sites & Cités / Entreprises du paysage : Société Provençale de Paysage, Méditerranée Environnement, Sport Méditerranée Entretien / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières Rouy, Vivers Carex SL
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc Bernard Ramon** (Lambesc, Bouches-du-Rhône)
À Lambesc, le Parc Bernard Ramon offre un nouvel espace public paysager structurant à l'échelle communale. Le projet renforce la présence du végétal et propose un lieu de loisirs et de respiration urbaine.
Maître d'ouvrage : Ville de Lambesc / Paysagiste concepteur Mandataire : Hervé Dersahakian / Entreprise du paysage : Daudet Paysages / Pépiniéristes : Pépinières Naudet
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc de la Méditerranée** (Six-Fours-les-Plages, Var)
À Six-Fours-les-Plages, le Parc de la Méditerranée valorise un espace paysager en lien avec le littoral. Le projet développe un parc public ouvert intégrant promenades, ombrages et continuités naturelles.
Maître d'ouvrage : Commune de Six-Fours-les-Plages / Paysagiste concepteur Mandataire : Agence APS, paysagistes concepteurs / Entreprises du paysage : Société Provençale de Paysage, Méditerranée Environnement SAS / Pépiniéristes : Margheriti, Pépinières Pilaud, Pépinières Filippi, Aquatic Besançon.
- **CATEGORIE « PARCS » – Parc du château de Valbelle** (Tourves, Var)
À Tourves, le Parc du château de Valbelle valorise un site patrimonial et paysager d'exception. Le projet renforce les usages de promenade et la mise en valeur du cadre naturel existant.
Maître d'ouvrage : Département du Var / Paysagiste concepteur Mandataire : ESKIS Paysage / Entreprise du paysage : IDVERDE – Agence du Var / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Pépinières de la Libre, Pépinières Pilaud, Pépinières Rouy.
- **CATEGORIE « JARDINS » – Jardin des restanques** (Mougins, Alpes-Maritimes)
À Mougins, le jardin des restanques crée un poumon vert en cœur de ville. Le projet s'appuie sur la topographie et les structures paysagères existantes pour composer un espace de nature accessible.

Maître d'ouvrage : Mairie de Mougins / Paysagiste concepteur Mandataire : Nicolas Faure Paysagiste / Entreprise du paysage : T.E.E. Paysage / Pépiniéristes : Pépinières Soupe, Margheriti, Laurent Clop Végétaux

- **CATEGORIE « COURS D'ÉCOLE » – Ensemble scolaire Stanislas** (Cannes, Alpes-Maritimes)
À Cannes, la requalification des cours de l'ensemble scolaire Stanislas transforme les espaces scolaires en lieux plus végétalisés et adaptés aux usages des enfants. Le projet améliore le confort climatique et la qualité des temps de pause.
Maître d'ouvrage : OGIS (Ensemble scolaire Stanislas) / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier CLAP paysagistes concepteurs / Entreprise du paysage : SAS Travaux et Entretien Paysage – TEE Paysage / Pépiniéristes : Margheriti Piante.
- **CATEGORIE « AMÉNAGEMENT DE QUARTIER » – Quartier Les Fabriques** (Marseille, Bouches-du-Rhône)
À Marseille, l'aménagement du quartier Les Fabriques participe à la transformation d'un secteur en reconversion. Le projet articule logements, espaces publics et continuités paysagères dans un nouveau morceau de ville.
Maître d'ouvrage : Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée / Paysagiste concepteur Mandataire : ILEX Paysage Urbanisme / Entreprises du paysage : Paysages Méditerranéens SAS, Parcs et Sports / Pépiniéristes : Pépinière Righetti Raffaele S.S., Pépinière Margheriti, Carex, Laurent CLOP.
- **CATEGORIE « ESPACE À DOMINANTE NATURELLE » – Promenade des îles de la Pietra** (L'Île-Rousse, Corse)
À L'Île-Rousse, l'aménagement de la promenade des îles de la Pietra accompagne la mise en valeur d'un site littoral remarquable. Le projet structure les parcours de découverte tout en préservant la qualité paysagère du site naturel.
Maître d'ouvrage : Conservatoire du Littoral / Paysagiste concepteur Mandataire : Atelier Lieux et Paysages, sous-traitant Hamac paysage / Entreprises du paysage : Casa di Iortu (paysage), Biotope (restauration des écosystèmes) / Pépiniéristes : Pépinières Margheriti, Pépinières Crispi, Pépinières Patrick Brocard
- **CATEGORIE « ESPACE À DOMINANTE NATURELLE » – Plage de Pampelonne** (Ramatuella, Var)
À Ramatuella, l'aménagement de la plage de Pampelonne accompagne la gestion et la valorisation d'un site littoral sensible. Le projet organise les usages tout en préservant les équilibres naturels du rivage.
Maître d'ouvrage : Commune de Ramatuella / Paysagiste concepteur : AHM – Atelier Hervé Meyer / Entreprises du paysage : Société Provençale de Paysage, Mouvements Paysages / Pépiniéristes : Cultidelta./Mandataire : Var aménagement développement
- **CATEGORIE « INFRASTRUCTURE » – Zone d'activité de Lingostière** (Nice, Alpes-maritimes)
À Nice, l'aménagement des voiries de la zone d'activité de Lingostière accompagne la structuration d'un secteur économique. Le projet améliore les mobilités et intègre une dimension paysagère aux infrastructures.
Maître d'ouvrage : Métropole Nice Côte d'Azur / Paysagiste concepteur : Agence APS, paysagistes concepteurs / Entreprise du paysage : IDVERDE / Pépiniéristes : Margheriti Piante / Mandataire : BET Présents
- **CATEGORIE « PARTICULIER » – Un Éden Provençal** (Les Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône)
Aux Baux-de-Provence, le projet Un Éden Provençal valorise un jardin paysager privé en lien étroit avec le grand paysage. Le projet compose un espace sensible intégré à son environnement naturel.
Maître d'ouvrage : M. Stephan Uhoda (maître d'ouvrage privé) / Paysagiste concepteur : Arcades Concept / Entreprise du paysage : Les Jardins des Arcades / Pépiniéristes : Pépinières Filippi.

SUIVEZ LES VICTOIRES DU PAYSAGE SUR [LINKEDIN](#), [INSTAGRAM](#) ET [FACEBOOK](#) !

#victoiresdupaysage2026

Partenaires des Victoires du Paysage 2026



agence nationale
de la cohésion
des territoires



A PROPOS DES VICTOIRES DU PAYSAGE

Créées en 2008 par VALHOR, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, les Victoires du Paysage sont un concours national bisannuel qui met en lumière des projets d'aménagement paysager exemplaires, portés par des maîtres d'ouvrage publics et privés sur l'ensemble du territoire.

En mettant en lumière différentes réalisations, elles illustrent de manière concrète la valeur du paysage et du végétal dans la transformation durable des territoires et démontrent que le végétal est une solution utile, mesurable et visible face aux enjeux climatiques, sociaux, urbains et environnementaux. À travers cette initiative, VALHOR œuvre à la reconnaissance du paysage comme bien commun, à la valorisation des savoir-faire de la filière et à la diffusion d'une culture du paysage auprès des décideurs et du grand public.

<https://www.lesvictoiresdupaysage.com/>

A PROPOS DE VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 47 148 entreprises spécialisées réalisant 16,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 205 497 emplois. Elle rassemble les 9 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries et Animaleries de France, FGFP), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- La production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- La mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- Le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

www.valhor.fr

CONTACT PRESSE

Caroline Million • 06 81 33 09 17 • presse@valhor.fr

